n°36 ● Automne 2018

Saint-Paul infos

La Cascade de Saint-Paul

au sommaire

Edito 2

Enfance 3

Bien manger à la cantine

A l'honneur 6

Travaux 7

Inauguration du retable restauré

Manifestations 10

Economie 14

Seniors 15

Associations 16

St-Paul, d'hier et d'aujourd'hui 18

Agenda 20

www.stpaul.fr Bulletin municipal de Saint-Paul-lez-Durance

Mes chers amis,

Mes Chers Amis,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je partage avec vous les pages de ce journal relatant les événements de la vie saint-paulaise.

La trêve estivale a été l'occasion, pour beaucoup d'entre nous, de participer et se divertir à notre fête votive sur 5 jours avec une succession d'animations, spectacles, orchestres, concours de boules.

En septembre, nos 113 petits écoliers ont fait une rentrée sereine à l'école communale, sous la houlette de sa nouvelle directrice, Sandrine Pouget, à qui nous souhaitons la bienvenue et des jours heureux et sereins à l'école Paul Caillat. Avec des effectifs stables, le nombre de classes a été maintenu à 5 de la Toute Petite Section au CM2. Le 3 septembre, grâce à l'efficacité des services techniques et des agents communaux, tout était fin prêt pour accueillir les enfants et les enseignants dans des classes pimpantes.

Concernant les travaux en cours sur la commune, il est prévu la réfection et la sécurisation du passage entre le parc de la Gamatte et les jardins communaux, l'aménagement d'un appartement (pour le futur médecin), la pose d'un défibrillateur extérieur, ainsi que le remplacement du chauffage de l'église par des bancs chauffants.

En novembre prochain, nous célèbrerons le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Comme toutes les années, nous défilerons, avec les pompiers et les Anciens Combattants, depuis la place Jean Santini jusqu'au cimetière où notre monument aux morts a été érigé en 1921. Nous vous attendons nombreux pour célébrer ce centenaire et rendre hommage à tous ceux tombés pour la France.

Bonne lecture à tous !

Pizot

Roger Pizot,
Maire de Saint-Paul-lez-Durance

Bulletin municipal de Saint-Paul-lez-Durance n° 36 - Tirage : 700 exemplaires
Directeur de Publication : Roger PIZOT
Référent du comité de rédaction : Romain BUCHAUT, Jacqueline GOMEZ, Michèle CASTRO, Maryse POLASTRO, Valérie SCHENA
Photos : Saint-Paul-lez-Durance - SF - x
E-mail : contact@stpaul.fr ou 04 42 57 40 56
Conception et réalisation : Paragraf
www.stpaul.fr
www.facebook.com/SaintPaulLezDurance

Le lundi 3 septembre dernier, c'était le grand jour pour tous les petits Saint-Paulais : celui de la rentrée scolaire.

© Photo SF

Une bonne rentrée à l'école Paul Caillat

Après deux mois de vacances, cartable fin prêt, les élèves ont repris le chemin de l'école pour retrouver leurs copains et découvrir leurs instituteurs et institutrices.
Avec ses 113 élèves, l'école communale compte 5 classes réparties comme suit :

- Toute Petite Section/Petite Section : 15 enfants (Laetitia Simoncini)
- Moyenne Section/Grande Section : 24 enfants (Philippe Stenou)
- Grande Section/CP : 22 enfants (Sandrine Pouget)
- CE1/CE2 : 25 enfants (Anne-Laure Gerin et Frédéric Beliard)
- CM1/CM2 : 27 enfants (Sabrina Gasparini)

Une nouvelle directrice à l'école communale

C'est avec un gros pincement au cœur que, le mardi 3 juillet, nous avons dit au revoir à Agnès Jalaber, directrice de l'école communale depuis 2008 qui avait succédé à Erick Curinier.

Elle a laissé la place à Sandrine Pouget : "J'habite dans la Vaucluse, j'ai 45 ans et 5 enfants. Mon conjoint est ingénieur à Airbus Hélicoptère. J'ai été directrice et enseignante en élémentaire, surtout pour des écoles de 8 à 10 classes. J'ai fait le choix d'intégrer cette école à taille humaine et c'est avec grand plaisir que j'ai pu faire cette nouvelle rentrée grâce à un accueil des plus chaleureux. Merci à toutes et tous".

De gauche à droite : Frédéric Beliard, Laetitia Simoncini, Sandrine Pouget, Philippe Stenou, Sabrina Gasparini et Anne-Laure Gerin

Des garderies à l'écoute des enfants

L'équipe de la garderie

La Commune assure un accueil périscolaire et une garderie le mercredi pour les enfants (de 3 à 11 ans) scolarisés à l'école communale. Prochainement, le mercredi sera ouvert aux enfants non scolarisés sur le village mais dont au moins un des parents travaillent sur la Commune, en laissant la priorité aux petits Saint-Paulais et en fonction des places disponibles.

Horaires :

Garderie périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h

Garderie du mercredi : de 7h30 à 18h (accueil de 7h30 à 9h)

L'inscription se fait dans les locaux de la garderie, la dernière semaine avant chaque période de vacances scolaires ou à la demande ponctuelle, pour la garderie du mercredi, en respectant un délai de 1 jour.

Tarifs (repas non compris)

- Journée : 12€
- Demi-journée : 6€
- Enfants extérieurs journée : 18€
- Enfants extérieurs demi-journée : 9€

Tarif dégressif à partir du 2ème enfant

Cette année, un projet pédagogique est mis en œuvre (à disposition des parents). Thème de ce projet : l'histoire, de la préhistoire à la renaissance. Amener l'enfant à découvrir l'histoire, de façon ludique, à travers des jeux, des comptines, de la musique, de l'art, de la cuisine…

Découvrir notre évolution pour apprendre à communiquer et à échanger avec bienveillance, et avec nos différences.

A cela s'ajoute une intervenante en sport.

Bien manger à la cantine

© Photo SF

Après 32 ans de gestion associative, la cantine scolaire passera communale au 1er janvier 2019.

Créée à l'origine par quelques parents, elle accueillait une douzaine d'enfants à ses débuts. Aujourd'hui, ce sont 90 enfants qui déjeunent au restaurant scolaire.
Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont accompagnés pendant toutes ces années. Sans eux, rien n'aurait été possible !!!

Pendant longtemps les repas ont été élaborés et livrés par la cantine de Cadarache. Aujourd'hui les repas sont cuisinés sur place avec des produits frais de saisons par notre talentueux cuisinier Gilles qui a aussi les compétences pour veiller à la bonne exécution des procédures liées à la sécurité alimentaire. L'encadrement des enfants est sous la responsabilité du personnel mairie.

Calendrier des inscriptions à la cantine

Les inscriptions et règlements pour chaque période ont lieu:

- soit à la garderie
- soit en déposant le règlement par chèque avant 12h la veille dans la boîte aux lettres de la mairie en indiquant le nom de l'enfant concerné ainsi que les dates précises (si l'enfant ne mange pas tous les jours)
- Inscription obligatoire par les parents. Sans démarche volontaire l'enfant sera considéré comme non inscrit.

Prix du repas : 3,50€

Vendredi 12 Octobre 2018 de 15h30 à 18h :

Repas du lundi 5 novembre au vendredi 21 décembre 2018 inclus
Avec mercredi (35 repas) 122,50€
Sans mercredi (28 repas) 98,00€

Vendredi 14 Décembre 2018 de 15h30 à 18h :

Repas du lundi 7 janvier au vendredi 8 février 2019 inclus
Avec mercredi (25 repas) 87,50€
Sans mercredi (20 repas) 70,00€

Vendredi 16 Février 2019 de 15h30 à 18h :

Repas du lundi 25 février au vendredi 5 avril 2019 inclus
Avec mercredi (30 repas) 105,00€
Sans mercredi (24 repas) 84,00€

Vendredi 29 Mars 2019 de 15h30 à 18h :

Repas du mardi 23 avril au vendredi 5 juillet 2019 inclus
Avec mercredi (49 repas) 169,50€
Pas de classe les 30 et 31 mai et 10 juin
Pas de cantine mercredi 1er mai et 8 mai.
Sans mercredi (40 repas) 140,00€

En cas d'absence prévue de l'enfant, avertir le personnel de la cantine.
Possibilité de laisser un message sur le répondeur au 07 83 57 68 64
Remboursement possible du prix du repas si un enseignant est absent ou sur présentation d'un certificat médical si l'enfant est malade plus de deux jours, à condition d'avoir prévenu la responsable des inscription, Nathalie, dans les plus brefs délais.

Contacts

Pour prévenir en cas d'absence:
Cantine : **09 64 44 61 76**
Nathalie Cuomo : **07 83 57 68 64**

Pour tout autre problème :
Jacqueline Gomez (responsable de la cantine) :
04 42 57 43 69 / 06 63 57 66 48
Ecole : **04 42 57 40 42**

Association “Les Petits Mômes” :
pour que les enfants s’épanouissent à l’école

Grâce aux diverses actions menées avec l'aide des bénévoles, des enseignants et des parents des élèves (vente de blé, vente de glacières, chasse aux œufs, vide-grenier, tombola), l’association a pu organiser la kermesse gratuite pour les enfants de l'école, participer financièrement à une sortie culturelle pour 4 classes de l'école et faire installer dans la cour de l'école des dessins thermocollés.

L'association vous remercie toutes et tous pour cette année écoulée et vous espère encore plus nombreux pour continuer à faire bénéficier nos enfants de nouvelles sorties et manifestations toujours plus intéressantes.

A L’HONNEUR

Nos Saint-Paulais ont du talent

La Ronde des Créas - Virginie

Après 10 ans de prestation au service informatique de Cadarache, Virginie a décidé de transformer sa passion pour le scrapbooking et les loisirs créatifs en futur métier, c'est pourquoi l'association La Ronde des Créas a été créée en février 2018.

Virginie parcourt les marchés de créateurs pour faire découvrir ses créations : albums souvenirs, décoration de fêtes, bbjet 3D,… Depuis septembre, elle a ouvert un atelier à l'espace Associatif l'entrepôt à Venelles pour y dispenser des cours de scrapbooking et loisirs créatifs pour les enfants à partir de 5 ans jusqu'aux adultes. D’ici la fin de l’année, un projet sur Saint-Paul avec des ateliers à thèmes devrait voir le jour.

Site internet http://larondedescreas.fr

Page Facebook : http://facebook.com/larondedescreas

Le retable restauré : un joyau dans notre église

Dans la continuité de la rénovation de notre église, le retable du Maître Autel (mobilier classé monument historique en 1938) est enfin restauré.
Les travaux ont été financés avec les partenaires suivants : Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence ainsi que la Commune.
Cette restauration a été effectuée par Monsieur W.D. Haddad, restaurateur des Monuments Historiques.
Notre église est dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul. Ce monument de l'époque romane a été transformé et agrandi en 1704. De dimension imposantes (7,8 m x 6,12 m), le retable en bois date de 1709 et nous devons son exécution à un sculpteur de Pertuis, sur le modèle de l'ancien autel de Jouques.

Le 3 Octobre, jour de l'inauguration, les partenaires ainsi que les St Paulais ont pu admirer le résultat de ces 10 mois de travaux.
La cérémonie a débuté par un discours de Monsieur le Maire et du Père Isoard, suivie d'une présentation détaillée des travaux effectués par Monsieur Haddad.
Nous avons eu le plaisir d'écouter "l'Ave Maria" interprétée par Graziella Failoni, étudiante en chant lyrique à "Scuola di musica di Fiesole", qui s'est déplacée pour l'occasion.
Pour clôturer cette belle matinée, les officiels et les Saint-Paulais se sont retrouvés sur le parvis de l'église et ont partagé le verre de l'amitié.

Notre église est dotée de chefs d'œuvres que nous sommes fiers d'entretenir.
Nous vous invitons à découvrir ces "petits bijoux" !!! (en p19)

Plancha collective connectée : un concept convivial

La commune innove en aménageant ses espaces publics, stade et parc de la Gamatte, avec des planchas électriques connectées.
Ce mobilier urbain invite à la convivialité et permet à chaque citoyen de profiter des joies du barbecue en toute sécurité.
Facile d'utilisation, pilotée avec une application smartphone Apple et Android, qui permet d'en régler le fonctionnement (marche/arrêt et réglage de la température).

A propos du service Urbanisme

Dans le cadre du transfert de la compétence Urbanisme à la Métropole, transfert qui a été décidé sans consulter les communes, le service Urbanisme de Saint-Paul se restructure.
Nous perdons de la proximité et de l'efficacité, mais nous faisons tout notre possible pour répondre le mieux possible à vos attentes :
Il convient au préalable d'adresser toutes vos demandes de renseignements d'urbanisme par mail : urbanisme@stpaul.fr
Un accueil Urbanisme sera assuré uniquement sur rendez-vous :
Tél Mairie 04 42 57 40 56

Parc de la Gamatte :

Dans les années 1990, c'est sur un terrain communal de 3,2 hectares à proximité du centre du village que le parc de la Gamatte a commencé à être aménagé.

Situé en bordure du Labéou, longeant la route qui mène à notre source, en face du lotissement Le Clos du Pigeonnier, ce champ jusqu'alors cultivé, était en friche. L'ancien 1er adjoint, Erik Curinier et l'équipe municipale se sont interrogés sur ce terrain, avec la possibilité de réaliser des projets structurants.

Ce terrain offrait un fort potentiel pour y emménager un espace de jeux, de sport et de détente.
Après étude par un architecte, il a été décidé de :

- détourner une partie du ruisseau pour y faire une zone humide,
- conserver de grands espaces non emménagés pour laisser libre cours à ses envies,
- éviter les activités susceptibles de se prolonger le soir (afin d'échapper aux nuisances sonores pour les habitations voisines), pas d'éclairage public type urbain.

un lieu de convivialité pour petits et grands

Cette opération a été subventionnée à 80 % par le Conseil Général et 20 % à la charge de la Commune.
A l'époque, des habitants du Lotissement le Clos du Pigeonnier, réfractaires en raison des nuisances sonores susceptibles d'être occasionnées, ont finalement été totalement satisfaits !!!

L'installation des équipements s'est faite progressivement. A ce jour, on retrouve dans ce parc de loisirs :

- un terrain multisports, permettant aux adolescents, dans un espace entouré de barrières, de pratiquer les jeux de ballons en disposant de buts et d'un sol synthétique,
- des jeux d'enfants destinés aux tout-petits,
- des jeux d'eau,
- un skate parc,
- un espace volley,
- deux tables de ping-pong,
- deux terrains de tennis,
- un terrain de boules,

- un parcours santé,
- une promenade piétons et vélos, conçue comme une liaison entre les autres équipements et une invitation à pénétrer à pied dans le parc,
- des aires de pique-nique,
- une aire de stationnement,
- des sanitaires.

Récemment, le parc de la Gamatte a été clôturé le long du Labéou (tout en ayant conservé 3 accès aux rives pour les pêcheurs, avec portail sécurisé) et des blocs bétons ont été installés à l'entrée afin de renforcer la sécurité de tous.

Ce parc est un lieu de rassemblement et de rencontres pour petits et grands, de St-Paul et des villages alentours.

Ça s'est passé à Saint-Paul

3ème Nuit des Arts Martiaux

Journée boules le 1er Mai

Commémoration du 8 Mai 1945

Ça s'est passé à Saint-Paul

Stage d'escalade en avril 2018

Sortie avec le Petit train des Cevennes

Visite de la Bambouseraie d'Anduze

Visite du musée du tire bouchon à Ménerbes

Visite du musée de la lavande au Coustelet

Visite de la Manade à Saint-Martin-de-Crau

Sortie à Gruissan

Fête des Voisins au lotissement La Mirabelle

Repas de l'amitié au Château le 20 juin

Forum de l'Emploi au Château de Cadarache le 14 juin

Récital de chansons Marseillaises

Saint-Paul a le sens de la fête

L'année 2018 a été festive à Saint-Paul. Au vu du programme établi par le Comité des Fêtes, les Saint-Paulais se sont déplacés en nombre.

Durant les 5 derniers jours de juillet, Saint-Paul était en fête intense ! L'occasion pour notre village de briller de mille feux et de vibrer d'émotions fortes.
Petits et grands ont apprécié les orchestres, les artistes, les animations et les spectacles… Traditionnels concours de boules, mais également apéritifs dansants et chantants, ou transformistes, ont ravi tous les participants, de 7 à 77 ans.

Une journée particulière a été dédiée aux enfants avec jeux, pêche à la ligne ou encore goûter. Le Comité des Fêtes a gentiment offert aux enfants de la Commune des places de manège pour profiter pleinement de ces 5 jours de festivités. Le superbe spectacle des Frères Lumière a connu un grand succès.
Merci à tous les bénévoles pour leur engagement et à toutes les familles de Saint-Paul qui ont participé à notre Fête Votive.

Saint-Paul Emplois

Installé dans ses nouveaux locaux, au 40 Grand'Rue, Saint-Paul Emplois assure un permanence le mardi de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h et le jeudi de 14h30 à 16h.

Subventionné en grande partie par la Mairie, l'association propose, depuis quelques semaines, une assistance numérique gratuite afin d'aider les Saint-Paulais dans leurs démarches numériques de la vie courante :

- Caisse d'Assurance Maladie
- Caisse de retraite
- Mutuelle
- Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Caisse d'Allocation Familiale
- Centre des Impôts
- Prise de rendez-vous chez certains médecins
- Récupération de vos résultats médicaux sur internet,…

Prendre rendez-vous au ✆ 06 05 34 19 35

Changement de propriétaire

Trois générations de Castellano se sont succédées dans le fournil de notre boulangerie. Après tant d'années passées à nous régaler, l'heure de se reposer est enfin arrivée. Nous leur souhaitons une très longue et heureuse retraite. Aujourd'hui une page se tourne, une nouvelle équipe est au commande. Bienvenue à Kateline et Rémy, Benjamin le pâtissier. Nous vous encourageons à venir goûter leurs excellents produits.

Ouverture : Du lundi au vendredi de 6h à 13h15 et de 15h30 à 19h30 - Samedi de 6h à 13h15
Fermée le dimanche

Bienvenue à…

Restaurant La Cantine

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 15h

Centre Commercial Louis Philibert
Avenue de la Libération
13115 Saint-Paul-lez-Durance
✆ 04 42 63 49 02

Pizza Le Cabanon

Chez Julie

4 pizzas achetées = 1 bouteille de vin offerte
Route Départementale 952
13115 Saint-Paul-lez-Durance
✆ 06 89 45 79 64

Petites Urgences, pensez au Pôle Med de Peyrolles-en-Provence

Intermédiaires entre le médecin traitant référent (sans s'y substituer) et les services des urgences, le Pôle Med de Peyrolles est ouvert 7 jours/7 (y compris les jours fériés) de 9 h à 22h.
5 médecins et 4 infirmiers vous y reçoivent, à tour de rôle. Ils sont équipés en échographie mais pas en radiologie. Comme aux urgences, pas besoin de rendez-vous !
Situé Route du Plan, centre commercial les Rivaux, 13860 Peyrolles-en-Provence Tél. **04 42 51 07 30**

ETAT-CIVIL

Naissance

Bienvenue à notre nouvelle petite Saint-Paulaise.

Salomé HARMAND-SOURY
née le 25 Juin 2018, fille de Katia GUENDE et de Olivier HARMAND-SOURY

Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées.

Christophe SALIGNAC
survenu le 4 Septembre 2018

Mariages

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Nikita JACQUES et Serge TANGUY, célébré le 14 Juillet 2018
Joséphine FERNANDEZ et Laurent ALLAIN, célébré le 20 Juin 2018
Andréa FASOLO et Billal BELAID, célébré le 14 Avril 2018
Yasmine ORIF et Maxime LAMOTTE, célébré le 3 Mars 2018

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à **Gwenaël JACQUES**, notre jeune employé municipal, marié à **Sandy HACQUARD**, le 22 septembre 2018 à Vinon-sur-Verdon

Repas de l'amitié

Ce rendez-vous a toujours autant de succès depuis sa création il y a une quinzaine d'années. C'est un lieu de rencontres pour nos aînés qui y apprécient des mets fins et délicats. Tous les 15 jours, le mercredi, ils se retrouvent à la salle des fêtes pour un moment de partage et d'amitié. Si au départ, le repas de l'amitié était mensuel, le succès rencontré a incité la Mairie a augmenté la fréquence des rencontres à deux par mois, pour les seniors de plus de 65 ans au prix de 5€ le repas.
Pour s'inscrire, contacter Catherine Belotti au 06 72 27 94 65

A noter dans vos agendas

Calendrier des repas de l'amitié

Le repas de l'amitié se déroule le mercredi tous les quinze jours.
Voici les prochaines dates :

- 10 et 24 octobre 2018,
- 7 et 21 novembre 2018,
- 5 décembre 2018,
- 16 et 30 janvier 2019,
- 13 et 27 février 2019,
- 13 et 27 mars 2019,
- 10 et 24 avril 2019,
- 15 et 29 mai 2019.

Pour la bonne gestion du repas de l'amitié, nous vous rappelons que lorsque l'inscription n'a pas été annulée (au plus tard le vendredi précédent la date), le repas est dû.
Renseignements Catherine au 06 72 27 94 65

Colis de Noël : douceurs et tendresse en période de fêtes

Nouveaux arrivants… N'oubliez pas de venir en Mairie vous inscrire pour bénéficier du colis de Noël.
Conditions d'attribution :

- Etre âgé de plus de 70 ans,
- Avoir son domicile principal sur la Commune et y résider en permanence.

Bon Anniversaire à notre centenaire Maria

Maria est née le 1er Septembre 1918 en Espagne.
Réfugiée de la guerre d'Espagne, elle s'est installée à St Paul après la 2ème guerre mondiale. Elle a toujours travaillé dur, avec joie et bonne humeur.
Elle a fêté ses 100 ans le 1er Septembre 2018, à la maison de retraite La Cascade à Peyrolles-en-Provence, entourée de son fils et de nombreux amis. Pensionnaire depuis 2016 dans cette structure exemplaire, à la demande de son fils et de Monsieur le Maire, Maria garde sa gaieté et son goût pour la chanson.
Et oui !! Maria chantonne du matin au soir… en Espagnol !!!

Saint-Paul Loisirs vous accueille dans ses nouveaux locaux

Saint-Paul Loisirs a déménagé dans ses nouveaux locaux. Installé au rez-de-chaussée de la nouvelle résidence Eugène Reynaud, rue Grande, le bureau de Saint-Paul Loisirs permet un meilleur accueil des personnes intéressées par les activités de l'association.

Depuis 45 ans, l'association est ouverte à tous. Elle gère la bibliothèque municipale et organise régulièrement :
Des sorties touristiques, culturelles, gastronomiques ou sportives,
Un grand loto annuel,
Des goûters avec jeux,
Un repas annuel du 3ème âge.
Sa permanence est ouverte tous les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30.
Les contacter au 09 61 64 45 81.

La Marche du ❤ des Miss Ticssss

Le 15 avril 2018, des marcheurs (une vingtaine) s'étaient réunis une dernière fois, pour "La Maison de Gardanne".
Grâce aux différents donateurs (village et marche), la récolte s'est montée à 305€.
Elle sera remise à la "Maison" avant la fin de l'année.
L'initiative de la "Marche du Cœur" s'essouffle, et l'association réfléchie à d'autres formules. Toutes les propositions sont les bienvenues.

Association Parentale pour l'Organisation d'Activités Extra-Scolaires (APOAES)

L'APOAES gère les activités culturelles et sportives proposées aux Saint-Paulais. Chaque année elle propose un programme de cours pour tous les âges et tous les goûts. Ci-après, les activités proposées pour la saison 2018/2019.

■ Dessin (à partir de 13 ans)
Mardi de 18h à 20h
■ Poterie (à partir de 16 ans)
Mercredi de 17h30 à 20h30
■ Karaté
Lundi et vendredi à partir de 17h30 et selon les groupes (enfants et ados)
Vendredi à partir de 17h30 et selon les groupes (adultes)
■ Yiseishindo (ados et adultes)
Mardi de 16h45 à 18h15 (débutants)
Mercredi de 17h à 18h30 (avancés)
Mercredi de 19h à 20h30 (confirmés)
■ Self Défense (adultes)
Vendredi de 19h30 à 21h
■ Initiation Moderne Jazz (enfants de 3 à 6 ans)
Lundi de 17h30 à 18h30
■ Moderne Jazz (enfants de 7 à 11 ans)
Vendredi de 18h à 19h
■ Hip Hop (enfants, ados et adultes)
Jeudi à partir de 17h selon les groupes
■ Gym assise, renforcement et étirement (ados, adultes et seniors)
Lundi de 18h30 à 19h30
■ Cardio renforcement (ados et adultes)
Mardi de 18h30 à 19h30 (ou 20h)
■ Gym douce (adultes)
Jeudi de 18h45 à 19h45
■ Tennis (enfants, ados et adultes)
Lundi et mardi selon les groupes
■ Multisports Activités (ex NAP)
Mercredi de 14h à 15h et de 15h à 16h pour les enfants
Pour toutes demandes de renseignements ou demandes d'attestation : apoaes@laposte.net
Pour les activités sportives avec licence, certificat médical obligatoire tous les 3 ans

A noter dans vos agendas

L'APOAES
et l'atelier Energy Terre propose
un stage de Dessin et Argile
du 29 octobre au 2 novembre 2018 de 10h à 12h

Coût 40€ pour les adhérents APOAES
Places limitées (8 enfants de 6 à 14 ans)
Ce stage est accompagné par Patricia Pacchiano de l'atelier Terre energy

Zoom sur… l'atelier dessin de l'APOAES

L'APOAES dans le cadre de ses activités artistiques propose un cours de dessin avec Patricia Pacchiano, Energy Terre, un vendredi sur deux depuis le 21 Septembre 2018.
Les créations sont personnelles et les orientations respectées. Les participants peuvent choisir de s'appuyer sur un support existant (photos, tableaux, dessins, toute image inspirante) pour le réaliser ensuite en peinture en explorant leur potentiel créatif.
Patricia les conseille depuis le dessin, l'élaboration de l'œuvre, à sa finalité dans le choix des couleurs, la mise en forme, le travail sur les contrastes, la lumière, les perspectives. Une bibliothèque est à disposition à l'atelier.
Les peintres ont leur propre matériel mais des matières et matériels sont mis à disposition à l'atelier (pastels, huile, acrylique, papier, toile, crayons, etc…).

Bâtiment central du village, bordant la Grand'Rue, l'église paroissiale est un élément important du patrimoine et de l'histoire de Saint-Paul, que nous devons transmettre aux générations futures.

L'église Saint-Pierre-et-Paul, un patrimoine à préserver

hier

L'église Saint-Pierre-et-Paul juste après 1907

Du XIème au XVème, le village primitif était établi sur la colline de San Peyre où une église paroissiale Saint-Pierre, aujourd'hui disparue, était attestée. Lorsque le village se construisit sur son emplacement actuel, il est vraisemblable qu'une église ait été érigée. Sur cette première église, les archives sont muettes.

La première mention de l'église que nous connaissons aujourd'hui remonte à 1709 où un acte atteste de travaux pour sa rénovation. Tout au long du XVIIIème siècle, différentes réparations furent effectuées comme la réparation de la toiture en 1764 et 1780.

En 1793, lors de la Révolution, l'église fut fermée, son mobilier inventorié et les cloches ornant le clocher-mur déposées et envoyées à Aix pour y être sans doute fondues. Il faut dire qu'à l'époque, la France était en guerre contre l'Europe entière et avait besoin de métaux pour fabriquer armes et canons.

Les 3 cloches qui ornent aujourd'hui le clocher-mur datent du XIXème siècle :

- La plus grande date de 1817 et on y voit représentés, sur une face, Saint-Paul avec son livre et son épée, et sur l'autre face, le Christ en croix avec Marie-Madeleine à ses pieds.
- La cloche moyenne daterait de 1868. Y sont représentés Saint-Pierre et Saint-Paul, ainsi que la Vierge Marie.
- La troisième cloche, la plus petite, date de 1874.

aujourd'hui

© Photo SF

© Photo SF

© Photo SF

Le XXème siècle marque l'inscription de l'église aux Monuments Historiques en 1936. Une restauration fut d'ailleurs réalisée après la seconde guerre mondiale. Les Municipalités successives se sont toujours attachées à préserver ce patrimoine saint-paulais.

Quand on compare les deux photos de l'église, on s'aperçoit que la position de la pendule marquant les heures a changé sur l'édifice. En effet, en 1907, une première pendule a été installée à gauche de la fenêtre surmontant le portail d'entrée. Celle-ci a aujourd'hui disparu, remplacée, en 1973, par une pendule électrique permettant d'actionner automatiquement les cloches pour les sonneries. C'est celle que l'on connaît aujourd'hui.

Si extérieurement, notre église est d'un aspect modeste, intérieurement, son riche mobilier est un témoignage de l'art provençal des retables. La nef unique, couverte d'arcs en plein cintre et de croisées d'ogives, est bordée de différents retables datant du XVIème au XVIIIème siècle. Elle débouche sur le chœur décoré du grand retable du maître-autel.

Celui-ci a été récemment restauré et a retrouvé ses dorures à la feuille d'or. De style baroque, il est dédié à Saint-Pierre et Saint-Paul que l'on voit représentés, avec leurs attributs, dans la peinture centrale :

- A gauche, on voit Pierre, gardien du paradis, tenant les clefs de celui-ci dans sa main gauche.
- A droite, Paul tient le livre des épîtres et l'épée, symbole de son martyr.
- Ils sont surmontés par une représentation de la Transfiguration de la Vierge.

Les éléments sculptés attestent du style baroque de l'ensemble. Les quatre colonnes corinthiennes sont décorées de feuilles d'acanthe sur leur base, et l'ensemble du retable est parcouru de guirlandes de marguerites et de représentations d'angelots. Les deux statues latérales représenteraient Saint-Maximin, premier évêque d'Aix, à gauche, et Saint-Bacqui à droite.

Dans la partie supérieure du retable, on retrouve les symboles des clefs et de l'épée, relatifs à Saint-Pierre et Saint-Paul, encadrant une toile peinte représentant le Saint-Esprit.

L'ensemble du mobilier ainsi que le bâtiment est une propriété communale depuis la loi de séparation de l'église et de l'Etat en 1905. Préserver ce patrimoine et le transmettre aux générations futures est essentiel pour l'équipe municipale.

A NOTER SUR VOS AGENDAS !

OCTOBRE

6 ▸ **Sortie Les Pins Penchés** proposé par St Paul Loisirs
10 ▸ **Repas de l'amitié**
11 ▸ **Loto et Goûter** des Miss'Ticssssss
14 ▸ **Loto des Pompiers** à 15h à la caserne
21 ▸ **Cabaret Gourmand** Tournée intercommunale
24 ▸ **Repas de l'amitié**
31 ▸ **Halloween** par le Comité des Fêtes

NOVEMBRE

7 ▸ **Repas de l'amitié**
8 ▸ **Loto et Goûter** des Miss'Ticssssss
10 ▸ **Bouillabaisse au St Pierre à Six Fours et visite du Musée de la marine à Toulon** proposé par St Paul Loisirs
14 ▸ **Loto goûter** de Saint-Paul Loisirs
17 ▸ **Le vin nouveau suivi du feu d'artifice** organisé par le Comité des fêtes
21 ▸ **Repas de l'amitié**

DÉCEMBRE

5 ▸ **Repas de l'amitié**
12 ▸ **Loto goûter** de Saint-Paul Loisirs
16 ▸ **Loto Italien de Noël** des Miss'Ticssssss
19 ▸ **Arbre de Noël de la commune**
24 ▸ **Crèche vivante et Pastorale**

JANVIER 2019

6 ▸ **Loto des boules**
13 ▸ **Gâteau des rois** de Saint-Paul Loisirs
16 ▸ **Repas de l'amitié**
28 ▸ **Vœux de Monsieur le Maire**
30 ▸ **Repas de l'amitié**